

1812, année érotique

Jonathan Livernois

Volume 54, numéro 1 (297), automne 2012

Que conservent les conservateurs ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/67941ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Livernois, J. (2012). 1812, année érotique. *Liberté*, 54(1), 21–23.

1812

ANNÉE ÉROTIQUE

Papineau, absent des festivités du bicentenaire,
ne fera pas d'ombre au monument conservateur.
Et si les célébrations entourant 1812 commémoreraient
tout autre chose qu'une guerre insignifiante ?

JONATHAN LIVERNOIS

DE 2012 À 2014, la commémoration du bicentenaire de la guerre anglo-américaine prendra beaucoup de place. Normal : selon le ministre du Patrimoine, James Moore, le conflit a engendré un sentiment national canadien fort. Il y a même des historiens canadiens-français et québécois qui l'ont dit¹. Faut-il s'émouvoir devant une telle initiative ? Après tout, des conservateurs qui se souviennent, c'est comme des conservateurs qui conservent. Ce n'est pas plus mal qu'un libéral qui libéralise. Voilà tout simplement un autre récit canadien, fabriqué à partir d'histoires vraies, même si on peut chipoter sur le sens qu'il faut leur donner. Ainsi 1812 engendra-t-il Kingston qui engendra John A. MacDonald qui engendra la reine Elizabeth II qui engendra John Diefenbaker qui engendra Don Cherry qui engendra Tim Horton (responsable des deux grandes passions du premier ministre actuel) qui engendra Brian Mulroney et l'ALÉNA. Comme le notent plusieurs commentateurs, dont l'historien Michel Sarra-

Bournet², ce récit s'oppose à l'autre grand récit, longtemps dominant, associé au Parti libéral du Canada : LaFontaine et Baldwin engendrèrent la collaboration et la conciliation qui engendrèrent le gouvernement responsable (à chacun son 1848) qui engendra la Confédération qui engendra Wilfrid Laurier qui engendra Lester B. Pearson et ses Casques bleus qui engendrèrent Pierre Elliott Trudeau, son multiculturalisme et sa charte, qui engendrèrent Justin donnant une raclée à un sénateur amérindien de trente-sept ans. Récit pour récit, lequel choisir ? Après tout, le récit conservateur a le mérite d'aller au bout de la définition politique du Canada : monarchie constitutionnelle dont le chef politique est la reine du Canada, Elizabeth II. On ne fait pas semblant d'être le club-école des Nations Unies. C'est notre histoire, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse.

Malgré tout, on ne peut pas être d'accord avec une telle frénésie commémorative. Quelque chose accroche. Quelque chose qui appelle un nouveau récit dépassant les récits libéral et conservateur. Un récit partiel et partiel, comme les deux autres, mais qui ne se perd pas dans les débats oiseux sur les origines du pays et qui n'est pas un avatar maigrichon de « l'histoire monumentale ». Un récit qui n'isole pas un fait (comme l'objet « 1812 ») en l'élevant au-dessus de tous les

autres, comme si l'itinéraire de l'historien était bloqué en amont et en aval.

L'ORIGINE EST DANS LE CHAMP

La recherche de l'origine est, il est vrai, constitutive de la plupart des tentatives d'écriture de l'histoire nationale. François Furet, dans *Penser la révolution française* (1978), montre comment « la hantise des origines » participe de la lecture de la Révolution française, comment l'année 1789 est devenue l'« origine « vraie » » de la nation, la « date de naissance légitime » de l'égalité³. Remonter le fil d'Ariane jusqu'au bout pour un peuple ou ses gouvernants ne peut être innocent. Les conservateurs choisissent 1812, tandis que les libéraux, en quête de l'image parfaite de la collaboration et de la conciliation, la trouvent en 1848 (obtention officielle du gouvernement responsable). Dans les deux cas, il s'agit de fonder l'identité nationale. Comme l'écrivait Paul Ricœur : « La mémorisation forcée se trouve [...] enrôlée au bénéfice de la remémoration des péripéties de l'histoire commune tenues pour les événements fondateurs de l'identité commune. La clôture du récit est mise ainsi au service de la clôture identitaire de la communauté⁴. » En France,

1. Voir Thomas Chapais, *Cours d'histoire du Canada : tome II : 1791-1814*, Québec, Librairie Garneau, 1921, p. 270. Quatre-vingts ans plus tard, Yvan Lamonde évoquera quant à lui les paroles du futur évêque de Montréal, l'abbé Lartigue : « chose nouvelle, l'abbé, qui fait sien ce nouveau sens du destin de ses « compatriotes », se dit « Canadien aussi » et évoque « la nation canadienne » ; celle-ci devra son avenir à son passé de loyauté qui remonte jusqu'à 1774-1775. » Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec : 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, p. 60.

2. Presse canadienne, « Ottawa veut célébrer les 200 ans de la guerre de 1812 », *Le Devoir*, 12 octobre 2011.

3. Voir François Furet, *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1985 [1978], p. 14-15.

4. Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, coll. « Bibliothèque des histoires », 2000, p. 104.

la clôture est à la Bastille, dans les rues de Paris en juillet 1830 ou en février 1848. Au Canada, la clôture est dans le champ. Le champ de compétence du *Colonial Office*. Ce n'est pas une petite différence.

Lionel Groulx avait raison d'écrire que la guerre de 1812-1814 était « gratuite, provoquée par un conflit où [le Canada] n'est rien⁵ ». Robert Comeau tiendra des propos analogues en 2011⁶. Au contraire, pour le gouvernement, cette guerre est l'aiguillon de notre destin collectif, multiculturel. Le site Internet du gouvernement dédié à 1812 (1812.gc.ca) présente en ce sens quatre « héros » représentatifs de chaque groupe culturel : « le major-général sir Isaac Brock, héros du Haut-Canada (1769-1812); Charles de Salaberry, officier canadien de l'Armée britannique, héros de Châteauguay (1778-1829); Tecumseh, chef de guerre shawnee (1768-1813); Laura Secord, héroïne de Beaver Dams (1775-1868) ». Détail amusant : sir Isaac Brock a donné son nom à Brockville, à trois cents kilomètres de Toronto. Cent quatre-vingts ans plus tard, des anglophones refusant avec véhémence l'Accord du lac Meech y piétinèrent le drapeau du Québec. Ça n'a pas de rapport avec 1812 ? Un peu, tout de même.

On évoque aussi, dans le site Internet de 1812⁷, des combattants dans chacune de ces catégories éparées : Armée régulière britannique, Premières Nations, Femmes, Marine, Afro-Canadiens, Haut-Canadiens. Au Canada, on a respecté tout particulièrement la deuxième catégorie, nous apprend le site : « En décidant de résister à l'invasion américaine et de se joindre à ce qui deviendra le Canada, les Premières Nations contribuent à établir les fondements du Canada moderne, dont le respect des droits des Autochtones. » La loi sur les Sauvages, n'est-ce pas ?

Un protomulticulturalisme est donc convoqué, comme si Trudeau se faisait détrousser : « Sous la Couronne, la société du Canada a conservé sa diversité linguistique et ethnique, contrairement à la plus grande conformité exigée par la république américaine. » Et, bien sûr, la conservation de la langue française est assurée dès 1812, on ne sait trop comment. Le ministre Moore est pourtant catégorique lors de son allocution à Niagara-on-the-Lake, le 11 octobre 2011 : « Si la guerre de 1812 s'était terminée autrement

et que les envahisseurs étatsuniens n'avaient pas été repoussés, le Canada que nous connaissons aujourd'hui n'existerait pas. L'identité francophone du Québec n'existerait pas et l'histoire des peuples autochtones du Canada aurait été profondément bouleversée. » À lire le ministre, on a l'impression que le point d'origine aurait aussi bien pu être le point de rupture. Vaincre ou périr. Il confère à l'acte de naissance du pays une dimension combative, tragique, que n'a pas le 1^{er} juillet 1867. Mais cela ne change rien au fait que les Canadiens ont subi les choix de la métropole et de la république voisine. C'est ce qu'on fête, quoi qu'on en dise.

L'« ÎLOT PARÉ » N'EST PAS UN ÎLOT VOYAGEUR

La commémoration du bicentenaire de la guerre anglo-américaine participe en quelque sorte de ce que Nietzsche nommait, dans sa *Seconde considération intempestive* (1874), l'histoire monumentale. Cette dernière se distingue des histoires antiques et critiques; elle a une valeur exemplaire, ne construit son récit qu'à partir des hauts faits de l'histoire, donne l'impression que la grandeur d'hier a toutes les chances de réapparaître dans le futur. Le jeu des comparaisons et de l'émulation s'impose alors.

Nietzsche écrit : « Combien de choses passées, si ce retour en arrière doit avoir son effet fortifiant, devront être négligées ! » Ou encore : « On oublie des périodes tout entières, on les méprise, on les laisse s'écouler comme un grand flot gris dont seuls émergent quelques faits semblables à des îlots parés⁸. » Dans notre courte histoire clairesmée, certes, ce ne sont pas de grandes périodes qui sont oubliées. Par contre, on fait de 1812 un de ces « îlots parés » : la guerre qui aurait permis au Canada, selon Stephen Harper, « de devenir un pays libre et indépendant, uni sous la Couronne et respectueux de notre diversité ethnique et linguistique » (extrait tiré du site web de 1812), est ainsi retirée et isolée de la ligne du temps, ce qui la protège des événements ultérieurs qui pourraient annihiler ou remettre en question ses conséquences « positives ». Comme le notait Michel Sarra-Bournet, à qui on faisait remarquer que le ministre Moore voyait en 1812 la sauvegarde la langue française : « En 1840, l'Acte d'union avait éliminé le français dans les institutions. Alors, il y avait une velléité d'assimilation

de la part de l'Empire britannique⁹. » C'est le danger de l'histoire monumentale et de la commémoration : l'Acte d'Union est un démenti des prétendues victoires de 1812, lesquelles restent d'ailleurs à prouver; 1812 n'existe pas sans 1840, sans le règlement 17 en Ontario, sans la Loi sur les langues officielles de 1969. Surtout, pour les Québécois, 1812 n'existe pas sans 1837-1838. L'événement est évacué des récits libéral et conservateur. Le souvenir des « troubles de 37-38 » et du futur chef du Parti patriote, Louis-Joseph Papineau, permet de voir que le legs de 1812 ne vaut pas grand-chose de ce côté de la rivière des Outaouais. Nul doute, par contre, que ce nœud mémoriel stimulera l'écriture de notre récit partiel et partial.

PREUVE PAR L'ABSURDE : LOUIS-JOSEPH PAPINEAU, CAPITAINE DE MILICE EN 1812

La plupart des historiens considèrent que les Bas-Canadiens participèrent avec beaucoup plus d'enthousiasme à la guerre anglo-américaine qu'à celle de 1775-1776¹⁰. Il y a bien eu l'émeute de Lachine, manifestation précoce d'un esprit anticonscriptionniste, mais celle-ci « n'eut guère "d'héritière" », comme le note Jean-Pierre Wallot. En 1812, le député de Kent (Boucherville, Longueuil, Chambly et L'Acadie), Louis-Joseph Papineau, fut nommé capitaine de milice. Plusieurs de ses biographes, comme Laurent-Olivier David, relatent cet événement :

Lorsqu'éclata la guerre de mil huit cent douze entre l'Angleterre et les États-Unis, M. Papineau, malgré sa répugnance à lutter sur le champ de bataille pour un gouvernement qu'il combattait dans l'arène parlementaire, prit les armes, servit, comme capitaine, pendant toute la guerre jusqu'en mil huit cent quinze, et montra beaucoup de loyauté et de courage. Il eut l'occasion, aussi, de donner une idée frappante de la hauteur de ses sentiments et de la générosité de son caractère. Il commandait la compagnie qui avait été chargée de conduire les prisonniers américains jusqu'à Montréal; le corps de musique ayant commencé à jouer, par dérision, le « Yankee Doodle », il sortit des rangs et refusa d'y rentrer avant qu'on eût

5. Lionel Groulx, *Histoire du Canada depuis la découverte : tome II : le régime britannique*, Fides, 1960, p. 121.

6. Voir Robert Comeau, « Guerre américano-britannique de 1812 : détournement d'histoire pour développer l'unité canadienne », *Le Devoir*, 12 octobre 2011.

7. Voir aussi la lecture critique du site par Bernard Andrès, « 1812-2012 : Viger, Harper et la République des Marins », *Les Cahiers des dix*, n° 65, 2011, p. 47-74. Dans ce texte polémique, Andrès s'intéresse également aux effets de l'identification d'une nouvelle origine pour le pays.

8. Friedrich Nietzsche, *Seconde considération intempestive : de l'utilité et de l'inconvénient des études historiques pour la vie*, traduction d'Henri Albert, Paris, Flammarion, coll. « Garnier-Flammarion », 1988, p. 90 et 92.

9. Presse Canadienne, « Ottawa veut célébrer les 200 ans de la guerre de 1812 », *Le Devoir*, 12 octobre 2011.

10. Voir, par exemple, Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850*, Montréal, Fides, 1966, p. 229; Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec : 1760-1896*, tome 1, Fides, 2000, p. 59-60.

11. Jean-Pierre Wallot, *Un Québec qui bougeait : trame socio-politique au tournant du XIX^e siècle*, Sillery, Boréal Express, 1973, p. 133.

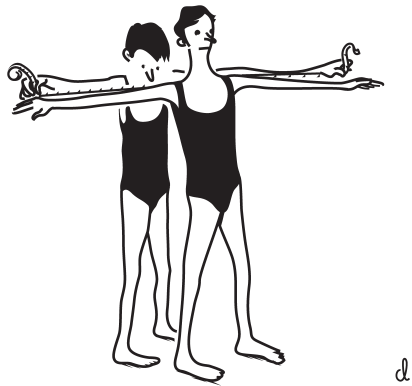
cessé de jouer un air qui était une insulte pour les vaincus¹².

David commet un péché d'anachronisme en parlant de la répugnance de Papineau à aller combattre pour celui qu'il attaquait dans «l'arène parlementaire». En 1812, les institutions britanniques sont encore célébrées par Papineau. Il faut lire son discours lors du vote du budget du 25 mars 1815. Il y évoque le zèle et les sentiments «qui ont animé les Sujets Canadiens de Sa Majesté à la Défense des Droits de l'Empire auquel ils se glorifient d'appartenir; et à la Défense de cette Constitution qui leur a été donnée pour les rendre eux-mêmes Gardiens de leurs Droits les plus chers». Il est même heureux que les événements démontrent enfin la bravoure de son peuple, «injustement calomnié¹³».

Selon la logique de l'histoire monumentale, qui crée des «îlots parés», Louis-Joseph Papineau, capitaine de milice et non encore chef des rébellions, devrait trouver sa place dans les grandes célébrations du bicentenaire. L'anecdote du «Yankee Doodle» est un très bel exemple de tolérance et devrait mériter une capsule dans le site Internet de 1812. D'autant plus que l'histoire monumentale est hypocrite : elle extrait l'événement de la ligne du temps, mais elle sait aussi utiliser le prestige ultérieur de ce qu'elle célèbre. Et Papineau est tout de même le plus grand chef politique du dix-neuvième siècle au Bas-Canada. Si j'avais entre cinq et dix-huit ans, l'anecdote du «Yankee Doodle» serait le sujet de mon dessin pour le concours «Dessine-moi un 1812 multiculturel», organisé par le gouvernement conservateur¹⁴.

Bien sûr, personne ne semble avoir songé à intégrer la figure de Papineau dans les grandes festivités. L'homme politique, à cause peut-être d'un lourd et faux héritage de pleutrierie, et surtout parce qu'il charrie les allusions de 1837-1838, ne trouve pas sa place dans le bicentenaire. Mais, si on tient à une histoire qui n'est pas monumentale et hypocrite, et si on veut construire un récit se dégageant de celui des idéologues d'Ottawa, il faut impérativement suivre le

parcours de Papineau, bien au-delà de 1815 et de sa défense de la Couronne britannique. On arrivera ainsi au Marché Bonsecours de Montréal, le 5 avril 1848. Ce soir-là, Papineau donne son premier grand discours



Les candidats se mesurent.

depuis son retour d'exil en 1845. Il s'oppose alors vertement à l'union des deux Canada. Voici ce qu'il dit trente-trois ans après la fin de la guerre anglo-américaine : «Depuis plus de 80 ans, ce gouvernement complotte et conjure la ruine d'une nationalité qui, alors comme en 1812, retarda la consolidation de toute l'Amérique du Nord, sous la glorieuse bannière étoilée¹⁵.» Le changement de perspective est spectaculaire depuis 1815. Il témoigne d'une prise en compte des fissures du régime colonial et d'une adhésion sans équivoque au républicanisme américain. Déjà, en 1834, la guerre anglo-américaine avait été pour lui au centre d'une prise de conscience des iniquités de plus en plus nombreuses du régime britannique. Papineau s'insurgea alors contre la nomination au Conseil législatif d'Horatio Gates, Américain de naissance, qui n'avait pas pris les armes contre son ancien pays lors de la guerre de 1812-1814. L'homme d'affaires n'avait même pas prêté le serment d'allégeance au roi ! On peut deviner qu'une telle situation laissa un goût de cendre dans la bouche de l'ancien capitaine de milice. Ceux qu'on récompensait n'étaient pas les anciens voltigeurs : c'étaient les ennemis du peuple canadien-français, les «sicaires» qui prouvèrent leur «valeur» lors d'élections violentes. Papineau s'indigna :

Ce sont là des tableaux qu'il convient de dérouler, car il s'agit d'hommes publics. Ce sont

eux qui sont les plus dangereux, car ils trahissent souvent le gouvernement qui croit devoir s'en rapporter à eux. Ils sont sans patrie, sans intérêt qui les lie au peuple, prêts à demeurer ici tant qu'ils s'y trouveront bien, et à partir aussitôt qu'ils croiront pouvoir mieux faire ailleurs. Ils adresseront leur encens et l'adulation aux autorités, lorsqu'ils y trouveront leur profit, et ce sont eux qu'on fera passer et qu'on regardera comme bons sujets. Tel a été le cas dans la guerre; la chose est constante, et sera connue dans l'histoire. C'est alors que seront dévoilées les intrigues de certains personnages qui prétendent être bons sujets, et qui, en 1810, accusaient les représentants du peuple d'être révolutionnaires, parce qu'ils voulaient payer les dépenses du gouvernement. Ceux qui pendant la guerre disaient : Volons aux frontières, sacrifions notre vie pour la défense du pays et du gouvernement contre les ennemis de S. M.; ceux qui, dans cette chambre, veulent remédier aux abus de l'administration et travailler au bonheur du peuple et à consolider son union avec le gouvernement, ceux-là seuls sont bons sujets; et cependant ils sont calomniés et accusés de vouloir renverser le gouvernement¹⁶.

Des hommes «sans patrie» qu'on reconnaît comme les vrais bons sujets, tandis que les combattants d'hier sont considérés comme des mouches du coche : voilà les mots que James Moore ne répétera jamais, mais que notre récit doit mettre en perspective.

Notre récit partiel et partial doit aussi et surtout permettre de comprendre que le jeu des commémorations est finalement peu de chose. Ce jeu cache bien plutôt le véritable legs du passé, qui est exclu systématiquement des récits libéral et conservateur. En effet, ce que conservent réellement les conservateurs, c'est une collaboration malsaine et séculaire avec ces hommes «sans patrie, sans intérêt qui les lie au peuple, prêts à demeurer ici tant qu'ils s'y trouveront bien, et à partir aussitôt qu'ils croiront pouvoir mieux faire ailleurs». Pensons-y quand on ira à Niagara-on-the-Lake. Pensons-y pour que notre récit, qu'il faudra bien écrire un jour, soit un appel à l'action et non une fossilisation des consciences. **L**

Jonathan Livernois est chercheur postdoctoral au Département de français de l'Université d'Ottawa. En collaboration avec Yvan Lamonde, il a écrit *Papineau, erreur sur la personne* paru en septembre 2012 chez Boréal.

12. Laurent-Olivier David, *Biographies et portraits*, Montréal, Beauchemin & Valois imprimeurs, 1876, p. 23-24.

13. Louis-Joseph Papineau, «Vote du budget de la colonie après la guerre de 1812», dans Yvan Lamonde et Claude Larin (dir.), *Louis-Joseph Papineau : un demi-siècle de combats : interventions publiques*, Montréal, Fides, 1998, p. 18.

14. Le concours «Défi de l'affiche de la fête du Canada 2012» demande aux jeunes de cinq à dix-huit ans de proposer un dessin illustrant «comment les personnes de diverses origines et régions ont uni leurs efforts pour lutter pour le Canada durant la guerre de 1812». Voir, à ce propos, «Un concours de dessins sur le thème de la guerre de 1812», *Le Devoir*, 6 janvier 2012.

15. Louis-Joseph Papineau, «Discours à l'assemblée du Marché Bonsecours», 5 avril 1848, dans *Cette fatale Union : adresses, discours et manifestes, 1847-1848*, Montréal, Lux, coll. «Mémoire des Amériques», 2003, p. 77.

16. Louis-Joseph Papineau, «Les 92 résolutions : sur la 25^e résolution», 20 février 1834, dans *Un demi-siècle de combats : interventions publiques*, Fides, 1998, p. 284-285.